

Le vendredi 14 juin 2024,
à Saint-Pol de Léon

Logement, mobilités, commerces, équipements sportifs...

« Bien vivre » : la Région et le Haut-Léon signent un partenariat doté de 1,4 M€

C'est un partenariat renouvelé pour 3 ans, au service des habitants du Haut-Léon. Laurence Fortin, Vice-présidente Territoires, Économie & Habitat de la Région Bretagne, et Jacques Édern, Président de Haut-Léon Communauté, ont signé, vendredi 14 juin, en présence d'Olivier Le Bras, élu régional référent du territoire, la convention « Bien vivre partout en Bretagne », qui lie les deux collectivités jusqu'en 2025. À ce titre, la Région va financer des projets identifiés par les deux parties, pour un montant de 1,4 M€, soit 11,77 € par habitant et par an (la moyenne en Bretagne étant de 10,62 €). Ces investissements s'inscrivent dans l'ambition régionale d'offrir une meilleure qualité de vie aux Bretonnes et aux Bretons, en termes d'habitat, mobilité et services, tout en accompagnant les territoires dans les transitions.

Tréfléz : réhabilitation du quartier de la gare

La Région participe à hauteur de 20% (350 000 € sur un total de 1,8 M€) à cette opération majeure de démolition et de dépollution, suivie de la construction de logements, intégrant l'usage de matériaux biosourcés et d'énergies renouvelables.

Saint-Pol de Léon : salle de sport et logements

Située rue des Carmes, la salle de sport comprendra deux cours de padel ainsi que des espaces omnisport, de musculation et de judo. Le budget de 3,7 M€ comprend une aide régionale de 380 000 € et intègre des matériaux biosourcés.

Brest Métropole Habitat va par ailleurs construire 31 logements destinés à des jeunes à Saint-Pol de Léon, avec un apport régional de 380 000 € sur 3,1 M €.

Cléder : réhabilitation du centre nautique

L'opération prévoit l'extension et le réaménagement

des espaces intérieurs pour un budget de 600 000 €, dont 120 000 € de subvention régionale.

Île de Batz : une boulangerie et deux logements

Le local loué au futur boulanger est situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment entièrement rénové. Le projet d'un montant de 500 000 € bénéficie d'une subvention régionale de 50 000 €. À Mezou Grelez, la Région soutient l'achat et la réhabilitation d'une maison pour une famille, ainsi que la construction d'un second logement sur la même parcelle. Le budget s'élève à 490 000 € (dont 50 000 € de subvention de la Région).

Santec - Saint-Pol de Léon : place au vélo

Haut-Léon communauté développe un plan vélo ambitieux. La 1^{re} tranche va permettre de relier le centre de l'agglomération à la zone commerciale, un des premiers bassins d'emplois du territoire. La Région apporte 66 600 € sur un budget de 706 000.

Petit vade-mecum de la politique « Bien vivre partout en Bretagne »

Ce programme traduit l'engagement de la Région pour la **cohésion des territoires**, autour des valeurs de proximité, de sobriété et de solidarité.

Entre 2023 et 2025, près de **800 projets** pourront ainsi être soutenus grâce à ce partenariat doté de **plus de 100 M€** que la Région noue avec les **59 intercommunalités bretonnes**. Les montants sont répartis en tenant compte de la richesse ou de la fragilité des territoires -nombre d'habitants, besoins et capacités de développement-.

« Bien vivre » répond à **trois objectifs** majeurs :

- accélérer les **transitions** et favoriser l'adaptation au changement climatique
- adapter l'offre de **logement** et améliorer l'habitat face à l'urgence sociale
- améliorer l'**accès aux services de proximité** (enfance, culture, sport, commerces, santé, tiers lieux, etc).

SERVICE PRESSE